

Sainte-Soline : la violence était bien du côté de la police

Communiqué de presse – 5 novembre

Nous, manifestant.e.s de Sainte-Soline ayant saisi la Défenseure des droits, avons appris avec effarement le résultat de l'enquête préliminaire de l'IGGN concernant quatre des blessé.e.s les plus graves qui avaient porté plainte, révélé aujourd'hui par les journalistes de Libération et de Mediapart.

Nous sommes **indigné.e.s de la légèreté avec laquelle cette enquête a été conduite**, ne permettant même pas d'identifier les armes et auteurs des tirs ayant blessé gravement nos quatre camarades. Cette enquête laisse de côté de nombreux éléments qui auraient nécessité davantage d'investigations, à savoir : l'absence de réponses concrètes en ce qui concerne les blessures ; l'exploitation anecdotique des vidéos quand-bien-même des faits et propos très choquants y sont retrouvés ; l'usage non réglementaire des armes quasi systématisé...

Néanmoins, même si l'enquête souffre de nombreuses lacunes, elle nous permet tout de même d'étayer un certain nombre de faits que nous n'avons eu cesse de dénoncer.

Tout d'abord, elle établit que de **nombreux tirs non réglementaires** (tirs tendus de grenades ou de LBD, tirs de GM2L au milieu de la foule) ont été réalisés, mettant ainsi en danger nos vies et nous occasionnant de nombreuses et graves blessures que nous avons déjà documentées. Ces tirs, loin d'être des accidents isolés, étaient fréquents voire systématiques, et encouragés par la hiérarchie. Les gendarmes avaient conscience que ces tirs étaient dangereux, qu'ils causaient des blessures, et cela semblait les indifférer, voire les réjouir. Nous sommes attéré.e.s devant les propos violents et obscènes des gendarmes rapportés dans l'enquête.

Rappelons qu'avant-même la manifestation de Ste-Soline, Gérald Darmanin alors ministre de l'Intérieur avait dénoncé des manifestant.e.s violent.e.s et prêt.e.s à tuer et qu'il fallait s'attendre à des « images extrêmement dures ». Cette enquête préliminaire, pourtant menée particulièrement à décharge pour la gendarmerie, permet d'établir clairement que **la violence, la jouissance devant les blessures infligées, et le risque assumé de mutiler ou tuer, était bel et bien du côté des forces de l'ordre.**

Nous apportons donc tout notre soutien à nos camarades et leurs parents ayant porté plainte.

Si nous n'avons aucune confiance en la justice pour faire la lumière sur les violences policières dont nous avons été victimes et pour en poursuivre les responsables, nous nous réjouissons de constater que tous les éléments objectifs dont nous disposons depuis le début (rapport de la Ligue des Droits de l'Homme, et maintenant l'enquête préliminaire), corroborent nos témoignages.

Nous espérons que le rapport de la Défenseure des droits, qu'elle devrait rendre en 2026, permettra également d'apporter de nouveaux éléments.

Contacts presse :

Antoine : 07 68 65 80 70

Myriam : 07 59 29 17 89 (via Signal uniquement)

Hélène : 06 18 61 53 04